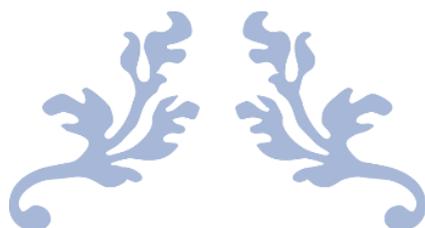




Commune d'Itteville



Dossier d'Information Communal des Risques Majeurs



Le mot de Monsieur le Maire

Comment se protéger en cas de risque majeur ?

Le territoire est exposé à un certain nombre de risques contre lesquels il convient de se prémunir. La gestion et la maîtrise des risques sont indispensables pour protéger les personnes et les biens, et maintenir les services aux populations.

Parmi ses obligations, le maire doit mettre librement à disposition les informations et documents transmis par la préfecture et élaborer le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs qui synthétise la description des phénomènes, leurs conséquences sur les personnes, les biens et les mesures individuelles et collectives pour en minimiser les effets. Il est un outil d'information des populations.

Il incite à entreprendre une démarche personnelle, visant à s'informer sur les risques qui nous menacent individuellement et sur les mesures à adopter. Chacun doit évaluer sa propre vulnérabilité, celle de son environnement (habitat, milieu, etc..) et mettre en place les dispositions pour la minimiser. La Commune est là pour y aider.

C'est pour cela que la Commune d'Itteville a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et son DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) équivalent. Le PCS permet à la Commune de mettre en œuvre des moyens en cas de crise.

La gravité du risque est proportionnelle à la vulnérabilité des enjeux. Et un des moyens essentiels de la prévention est l'adoption par les citoyens de comportements adaptés aux menaces.

Alexandre SPADA

METTRE A JOUR LES PAGES EN VERSION DEFINITIVE

Table des matières

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	3
En cas d'événement grave, comment serez-vous alerté ?	3
1. Inondations - Essonne et Juine	5
2. Le risque sismique	6
3. Les mouvements de terrain	6
4. Grand froid - canicule	7
5. Neige et verglas - tempête.....	8
6. Feux de forêts	8
7. La menace terroriste.....	9
8. Incendie	10
9. Risque industriel	11
10. Transport de matières dangereuses	11
11. Risque sanitaire - pandémie	12
Informations et numéros utiles.....	12

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Les **risques majeurs** se définissent comme la possibilité d'un **événement d'origine naturelle ou anthropique** (lié à une activité humaine), dont les effets peuvent mettre en jeu un **grand nombre de personnes**, occasionner des **dommages importants** et dépasser les capacités de réaction de la société. [...] Un risque majeur est caractérisé par **sa faible fréquence et par sa très lourde gravité** ». Le PCS d'Itteville se fonde en particulier sur le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) établi par le Préfet, et recense certains risques sans que cette liste ne soit exhaustive :

- **Parmi les risques naturels** (danger qui découle de phénomènes géologiques ou atmosphériques), on peut citer : les risques météorologiques, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, tempête, ou encore les séismes, etc.
- **Parmi les risques technologiques** (menace d'un événement lié à l'activité humaine), on peut citer : le risque Industriel, les accidents sur le réseau routier, les chutes d'aéronefs liés aux zones de survol (Orly et Cerny), le transport de Matières Dangereuses, ou encore la rupture de réseaux (téléphone, fibre, eau, électricité...)
- **Parmi les risques sanitaires** (menace d'atteinte à la santé publique par l'exposition de l'homme à une source de pollution physique, chimique ou biologique) on peut citer : la pandémie, etc.
- **La menace terroriste**

En cas d'événement grave, comment serez-vous alerté ?

En cas d'événement grave, l'alerte est la responsabilité de l'Etat et des mairies. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

1. **Les sirènes** - Elles émettent un son caractéristique en trois séquences de 1min 41s espacées de 5 secondes de silence. Une fois le danger écarté, un son continu de 30 secondes est émis.
2. **Les hauts parleurs mobiles** - depuis les véhicules de la police municipale ou des forces de l'ordre.
3. **Porte-à-porte et réseau téléphonique** - L'alerte peut également être donnée par le réseau téléphonique, par la diffusion de messages sur les panneaux lumineux de la ville et par les services de sécurité en porte-à-porte si les circonstances l'exigent.
4. **La radio** - lorsque le signal d'alerte est diffusé, il est impératif que la population se mette à l'écoute de la radio sur laquelle seront communiquées les premières informations sur la catastrophe et les consignes à adopter.
5. **Les réseaux sociaux** - En cas de crise, un message informant le public peut apparaître sur la page d'accueil du site internet de la Ville.

Un message d'alerte via la page Facebook de la Mairie ou via le compte twitter de la Préfecture peut également être publié, spécifiant conduites à tenir et évolution de la situation :

→ <https://www.facebook.com/CommuneItteville/>

→ <https://twitter.com/prefet91>



En cas d'événement majeur, vous serez alertés de la manière suivante :

Alerte par sirènes

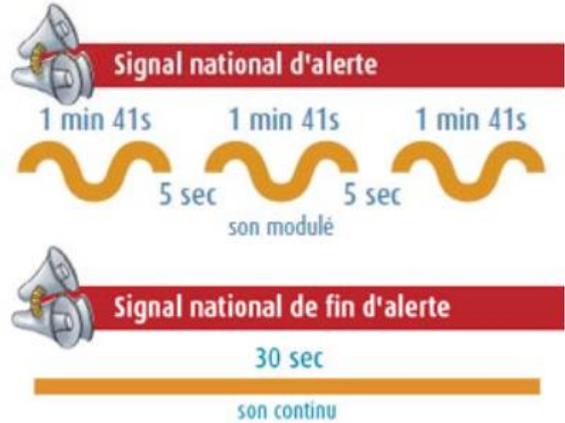


Savoir reconnaître une alerte :

En fonction des événements, elle peut être donnée par la sirène de la mairie, la sirène des véhicules des sapeurs-pompiers, des messages complémentaires diffusés par mégaphones, la radio et/ou la télévision.

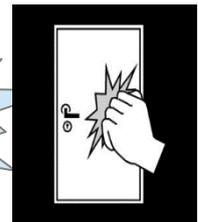
Elle émet un son caractéristique en trois séquences d'1mn 41 secondes, qui constitue le signal national d'alerte. A l'écoute du signal national d'alerte, il convient de rester à l'abri dans un local fermé, et de se mettre à l'écoute de la radio France Inter.

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.



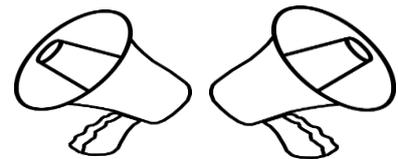
Alerte par porte-à-porte

TOC TOC TOC



- Le territoire communal a été divisé en secteurs : des personnes sont chargées de diffuser l'alerte dans chaque secteur.
- L'alerte s'effectuera en porte-à-porte (avec évacuation et sans évacuation)

Alerte par porte-voix



- L'alerte s'effectuera par porte-voix et sera mise en œuvre par des personnes qui parcourront les secteurs concernés (avec évacuation et sans évacuation).



**En fonction du risque et pour tous les cas d'alerte,
des points de rassemblement et de distribution
vous seront spécifiés par la Mairie**



INONDATIONS - ESSONNE ET JUINE

La commune d'Itteville est concernée par le risque Inondation, lié aux éventuelles crues de la Juine et de l'Essonne - comme cela a été le cas par exemple durant les épisodes de crue de 2016 et 2018.

Une inondation est une montée des eaux temporaire, d'une vitesse variable sur une zone habituellement hors d'eau (et potentiellement habitée). L'expression recouvre notamment les inondations dues aux crues des rivières, des cours d'eau intermittents, aux remontées de nappe, aux ruissellements urbains et agricoles.

AGIR AVANT L'INONDATION

- S'informer sur le risque dans la Commune, sa fréquence et son importance, ainsi que les mesures de prévention et de sauvegardes associées (mairie, préfecture)
- Préparer un équipement de première nécessité (kit d'urgence)
- Placer les produits toxiques en hauteur
- Préparer la mise à l'abri et l'évacuation

PENDANT L'INONDATION

A l'annonce de la montée des eaux :

- Couper l'électricité et le gaz pour éviter l'électrocution et l'explosion
- En cas de déplacement, éviter les passages à gué et les routes inondées et respecter les signalisations de danger
- Fermer les portes, les fenêtres, soupiraux, aérations... pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- Ne pas rester dans votre véhicule
- Ne pas prendre l'ascenseur pour éviter d'être bloqué
- Monter dans les étages avec de l'eau potable, des vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds et médicaments

En attendant les secours :

- Rester chez soi ou éviter tout déplacement dans les lieux touchés
- Ne pas retourner chercher quelque chose dans un lieu inondé
- Se tenir prêt à évacuer les lieux sur ordre des autorités
- Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre et rester informé de la montée des eaux
- Ne pas chercher vos enfants à l'école (ils seront pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours)
- Ne pas téléphoner afin de libérer les lignes de secours

Si vous êtes obligé de vous déplacer :

- Rester extrêmement prudent, respecter les déviations et mesures de sécurité mises en place
- Rester à l'écoute des consignes des autorités et suivre attentivement les conseils des sauveteurs
- Signaler votre départ et votre destination à vos proches

APRES L'INONDATION

- **S'informer auprès de votre mairie** pour connaître la marche à suivre concernant le retour possible à votre habitation
- Faire rapidement un constat des dégâts avant tout nettoyage et prendre des photos des dommages
- **Faire une déclaration** de catastrophe naturelle et **contacter votre assureur** sans tarder
- Faire **appel à des professionnels** pour la **remise en état** de votre habitation

Pour éviter les accidents

- S'assurer de la bonne remise en route des réseaux, du gaz, du chauffage et de l'électricité
- Ne pas brancher les appareils électriques s'ils sont mouillés

Pour l'insalubrité de la maison

- Enlever un maximum d'eau et de boue sur les murs et sols avec des gants et des bottes
- Nettoyer avec une brosse les objets et bouches d'aération (nettoyage à l'eau et au détergent)
- Désinfecter les pièces à l'eau de javel (laisser agir 30 minutes puis rincer abondamment)
- Aérer souvent et chauffer doucement pendant (laisser agir 30 minutes puis rincer abondamment) plusieurs jours pour sécher l'habitation
- Prévoir, avant d'occuper à nouveau les lieux, la réalisation d'un diagnostic de sécurité de l'habitat portant sur les risques (effondrement, incendie, électrocution, pollution, etc.)

Pour éviter les intoxications

- Veiller à placer les groupes électrogènes à l'extérieur du bâtiment et à respecter les consignes d'utilisation
- S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie)
- Jeter tous les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors service
- Placer tous les animaux morts dans des sacs en plastique et les éloigner du domicile tout en prévenant la mairie
- Attendre la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner

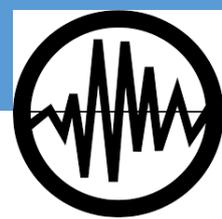
Pour prévenir ou accompagner le choc psychologique

- Ne pas hésiter à contacter un médecin pour se faire aider et accompagner, et pour les proches

**VEILLER AUX PERSONNES EN DIFFICULTE PRES DE CHEZ VOUS
GARDER VOTRE CALME**

LES BONS REFLEXES





LE RISQUE SISMIQUE

Le dossier d'après le séisme des risques majeurs de la Préfecture de l'Essonne indique que la commune d'Itteville est concernée par un risque sismique de niveau 1 (très faible).

Un séisme correspond à une fracturation le long d'une faille généralement préexistante. Cette rupture s'accompagne d'une libération soudaine d'une grande quantité d'énergie et se traduit en surface par des vibrations plus ou moins importantes du sol pouvant induire des mouvements de terrain ou la liquéfaction des sols.

AGIR AVANT LE SEISME

- S'informer sur le risque dans la région, sa fréquence et son importance
- Lors d'une nouvelle construction, s'assurer du respect des règles de construction
- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité
- Repérer un endroit où il sera possible de vous mettre à l'abri
- Préparer un équipement de première nécessité (kit d'urgence)

PENDANT LE SEISME

- Se mettre à l'abri près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide
- S'éloigner des fenêtres pour éviter les bris de verre
- **Au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie**, et seulement dans ce cas, sortir du bâtiment et s'en éloigner
- **À l'extérieur** : ne pas rester pas près des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminée, etc.)
- **En voiture** : s'arrêter mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments ou d'arbres. Ne pas sortir avant la fin des secousses.

APRES LE SEISME

- Sortir avec précaution des bâtiments et rester éloignés de ce qui pourrait s'effondrer
- Éviter de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques
- Ne pas se mettre sous ou à côté des fils électriques
- Ne pas emprunter pas les ascenseurs
- Couper l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
- Ne pas fumer pas, ne provoquer ni flamme ni étincelle.
- Ne pas aller chercher vos enfants, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire

LES BONS REFLEXES



ATTENTION APRES UNE PREMIERE SECOUSSE, TOUJOURS SE MEFIER DES REPLIQUES

VEILLER AUX PERSONNES EN DIFFICULTE PRES DE CHEZ VOUS GARDER VOTRE CALME



MOUVEMENTS DE TERRAIN

La commune d'Itteville est concernée par un autre risque géologique - les mouvements de terrain. Il existe des mouvements lents qui entraînent une déformation progressive des terrains (affaissements, tassements, glissements, retrait-gonflement d'argile) et des mouvements rapides, qui se propagent de manière brutale et soudaine (effondrements, chutes de pierres et de blocs, effondrements de cavités souterraines, éboulements, les coulées boueuses...)

AGIR AVANT

- Avant la construction de votre maison, se renseigner sur la présence d'argile dans les sols et se référer aux recommandations des guides édités par le ministère de la Transition écologique et solidaire
- Se renseigner, en mairie, et identifier les mesures applicables
- Pour les mouvements lents, détecter les signes précurseurs : fissures murales, poteaux penchés, terrains ondulés ou fissurés. Et en informer les autorités.

AGIR PENDANT

- Fuir latéralement et ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas entrer ni s'approcher d'un bâtiment endommagé
- Écouter les médias et suivre les recommandations émises par les autorités
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Informer les autorités de tout danger observé mais éviter au maximum de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux

AGIR APRES

- Évaluer les dégâts et s'éloigner des points dangereux.
- S'informer des consignes données par les autorités
- Informer les autorités de tout danger observé
- Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapées

LES BONS REFLEXES





GRAND FROID - CANICULE

La commune d'Itteville est susceptible d'être frappée par des risques majeurs liés aux conditions climatiques, comme par exemple la canicule ou le grand froid.

- **Episode caniculaire** : est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose sur deux paramètres : la chaleur et la durée.
- **Episode de grand froid** : est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Météo-France publie deux fois par jour des alertes Météo relayées par la presse et les Collectivités.

AGIR AVANT

- ➔ Consulter régulièrement les alertes Météo-France
- ➔ Inciter les personnes âgées, handicapées ou fragiles ou/et isolées à se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de forte chaleur / grand froid
- ➔ Connaître lieux où se rafraîchir ou se réchauffer près de chez soi
- ➔ Constituer sa trousse réunissant le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur / le grand froid (« trousse canicule ») : brumisateur, ventilateur...
- ➔ Pour le grand froid en particulier, afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, vérifier le bon état de marche de son installation de chauffage, ne pas boucher les aérations.
- ➔ Prévoir de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations / coupure d'électricité)
- ➔ Apprendre à reconnaître les signaux sur une personne en détresse

AGIR APRES

- ➔ En cas de sentiment de fatigue, ne pas hésiter à voir le médecin traitant
- ➔ En cas d'urgence, appeler le centre 15 (SAMU)
- ➔ Se mettre à la disposition des secours

Les personnes vulnérables



LES BONS REFLEXES

GRAND FROID



CANICULE



AGIR PENDANT

Se tenir informé en consultant régulièrement Météo-France
Rester chez soi autant que possible et redoubler de prudence

EN PREVENTION

- ➔ **En cas de canicule** : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Eviter sodas et autres boissons sucrées, les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques) et boissons alcoolisées, se rafraîchir, mouiller le visage et les bras.
- ➔ Adapter son habillement. **En cas de canicule** : porter des habits amples, légers, clairs ; préférer le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration. **En cas de grand froid** : couvrir les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes
- ➔ Manger en quantité suffisante (ni trop, ni trop peu)
- ➔ Ne pas boire d'alcool
- ➔ Maintenir l'habitation à une température ambiante convenable (19°)
- ➔ Eviter les déplacements. **En cas de canicule** : aux heures les plus chaudes. **En cas de grand froid** : éviter de sortir le soir
- ➔ En cas de déplacements, prévoir le matériel nécessaire (bouteilles d'eau, brumisateurs, couverture, médicaments...)
- ➔ Eviter ou limiter au maximum les efforts physiques

Garder des relations sociales régulières

- ➔ Donner régulièrement des nouvelles à ses proches / prendre des nouvelles de ses proches
- ➔ Ne pas rester isolé

EN REACTION FACE A UNE PERSONNE EN SITUATION DE DETRESSE EFFECTUER LES BONS REFLEXES ET/OU APPELER LE 15

CANICULE

Les signes : sensations de crampes, de faiblesses, de fièvres, voire nausées, maux de tête, agressivité, somnolence soif intense, confusion, ...)

Les bons réflexes : placer la personne défaillante dans un endroit frais, la faire boire, enlever ses vêtements, l'asperger d'eau fraîche et lui mettre des vêtements humides, faire des courants d'air, etc..

- ➔ Agir **rapidement en cas de signes**, Prévenir rapidement un médecin ou **appeler le centre 15 (SAMU)**. Ne jamais se baigner dans de l'eau trop froide

Plateforme téléphonique "canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit) - ouvert en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h/ 19h.

GRAND FROID

Les signes : l'hypothermie (température inférieure à 35°C, somnolence, fatigue, baisse de la force musculaire, frissons et grelottements, pertes d'équilibre, maladresse...) ou de gelures (décoloration de la peau, apparition de taches blanchâtres, sensation de douleur ou de brûlure puis d'engourdissement...)

Les bons réflexes : Prendre, si c'est possible, sa température

- ➔ Agir **rapidement en cas de signes**, Prévenir rapidement un médecin ou **appeler le centre 15 (SAMU)**

Plateforme téléphonique "115" (appel gratuit) - ouvert toute l'année



TEMPETE

On parle de tempête lorsqu'une perturbation atmosphérique (ou dépression) génère des vents dépassant 90 km/h. Ces vents violents s'accompagnent de fortes précipitations et parfois d'orages.

AGIR AVANT

- Consulter régulièrement les alertes Météo-France et l'évolution du phénomène climatique
- Rentrer tous les éléments susceptibles d'être emportés par le vent
- Limiter les déplacements
- Fermer les portes et fenêtres (volets compris)
- Pour les entreprises : sécuriser les chantiers

AGIR PENDANT

- Se mettre à l'abri dans un local sur - si vous disposez d'un local ne comportant ni porte ni fenêtre donnant sur l'extérieur, le privilégier
- Couper l'électricité
- S'éloigner des arbres
- Ne pas s'approcher des berges d'un fleuve ou d'une rivière
- Ecouter la radio et suivre les instructions des autorités
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence

AGIR APRES

- Ne pas toucher les câbles tombés par terre ou autres objets dangereux touchés par la tempête
- Se tenir informé pour savoir si le risque est définitivement écarté

LES BONS REFLEXES



NEIGE & VERGLAS

L'enneigement exceptionnel est annoncé par radio et fait l'objet de bulletins spéciaux. La neige peut être accompagnée de verglas et rendre les sorties dangereuses et les routes impraticables.

AGIR AVANT

- Consulter régulièrement les alertes Météo-France et l'évolution du phénomène climatique
- Respecter les normes préconisées en matière de construction et protéger les installations contre le gel

AGIR PENDANT

- Éviter de prendre la route - Ne pas s'engager sur un itinéraire enneigé sans équipement spécial
- Éteindre le moteur si vous êtes bloqué dans votre véhicule et attendre les secours
- Ralentir en veillant à ne jamais bloquer les freins et en débrayant en cas de dérapage, adapter sa vitesse, éviter toute manœuvre brusque, notamment en virage et en déclivité, garder ses distances même si la route a été salée (le verglas et la neige fondante restent glissants)
- S'abriter dans un bâtiment au toit solide
- Ne pas s'approcher des lignes électriques

AGIR APRES

- Ne monter en aucun cas sur un toit pour le dégager
- Attendre le dégagement des voies pour prendre la route
- Dégager les accès aux habitations

LES BONS REFLEXES



Les risques naturels



FEUX DE FORETS

La commune d'Itteville est exposée au risque de forêt, notamment sur les zones en proximité de la Butte. On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant, et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. Il peut être d'**origine naturelle** (foudre) **ou humaine** : soit de manière intentionnelle, soit de manière accidentelle (barbecue, mégot de cigarette, feu d'écobuage mal contrôlé, travaux...). Il peut également être provoqué par des infrastructures (ligne de transport d'énergie, dépôt d'ordure, ligne de chemin de fer, etc.).

AGIR AVANT

- Ne pas fumer ni faire de barbecue ou feux d'artifice ou autre feu à proximité de la forêt ou des bois
- Ne pas jeter de mégot par-dessus la vitre
- Camper seulement sur les lieux autorisés et sécurisés
- Respecter les interdictions d'accès dans certains massifs boisés très secs et ventilés
- Entretien des chemins d'accès pour faciliter l'arrivée des secours

AGIR PENDANT

- A la moindre fumée, prévenir rapidement les pompiers en leur donnant un maximum de précisions possibles (localisation, moyens d'accès, etc.)
- Essayer d'éteindre un feu naissant avec de la terre, du sable ou de l'eau - EN AUCUN CAS AVEC DES BRANCHAGES - CELA PEUT CONDUIRE A LA PROPAGATION DE L'INCENDIE
- Si cela est encore possible, couper l'électricité et le gaz
- Rechercher un abri en fuyant
- Respirer si possible avec un linge humide
- Ne pas sortir de la voiture en cas de découverte d'un front de flammes
- A pied, rechercher un écran de protection (rocher, butte de terre, mur, etc.)

LES BONS REFLEXES



ATTENTAT - TROUBLE A L'ORDRE PUBLIC

La France a défini le terrorisme comme « un mode d'action auquel ont recours des adversaires qui s'affranchissent des règles de guerre conventionnelle pour compenser l'insuffisance de leurs moyens et atteindre leurs objectifs politiques. ». Pratiqué dans le monde entier, il prend des formes diverses qui le rend particulièrement difficile à appréhender.

Le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme dans la mesure où il associe tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection. L'Etat encourage la préparation des établissements recevant du public à réagir en cas d'attaque terroriste. Cette démarche permet à la fois de renforcer en continu la sécurité de ces structures et d'agir le plus efficacement possible face à une situation de crise.

L'efficacité des mesures de prévention et de protection définies par l'Etat dépend aussi du respect, par chacun, de quelques consignes simples.

AGIR AVANT

- ➔ Avoir constamment sur soi ses papiers d'identité
- ➔ Ne laisser pas vos bagages sans surveillance
- ➔ Ne vous gardez pas dans des zones faisant l'objet d'une interdiction au titre de Vigipirate
- ➔ Faciliter les contrôles effectués dans les transports et aux accès des bâtiments ouverts au public
- ➔ À votre entrée dans un lieu clos, repérer les issues de secours

AGIR PENDANT

- ➔ Si cela est possible, s'échapper au plus vite de la zone de danger, aider les autres à s'échapper et ne pas s'exposer
- ➔ Si cela est impossible, se cacher et se barricader grâce à un obstacle solide. Couper la sonnerie et le vibreur du téléphone et se tenir éloigné des ouvertures
- ➔ Alerter puis obéir aux forces de l'ordre
- ➔ En cas de crise, faciliter les accès des unités de secours et d'intervention
- ➔ **À tout moment, et surtout en situation de crise, ne pas diffuser de fausses informations ou de rumeurs sur les réseaux sociaux**

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 SINON, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

Le risque INCENDIE



L'incendie est un risque particulièrement fort. En France, un incendie est déclaré toutes les 2 minutes. La plupart des incendies se déclarent la nuit. En moyenne en 2017, c'est environ 10.000 blessés et 800 morts par an qui pourraient être évités par des gestes simples. Depuis 2015, l'installation de détecteurs de fumée dans tous les logements est obligatoire en France.

AGIR AVANT

- Installer le(s) détecteurs de fumée dans le logement
- Eteindre complètement les cigarettes avant de dormir et ne pas fumer au lit
- Tenir les cigarettes et les briquets hors de portée des enfants
- Ne jamais laisser poêles, casseroles ou plats sur le feu sans surveillance
- Tenir les produits inflammables loin des objets chauffants
- Ne pas raviver un feu / barbecue avec de l'alcool ou essence
- Avoir, de préférence, un extincteur chez soi
- Vérifier régulièrement les installations électriques, de gaz et de chauffage du logement. Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an



**DETECTEUR DE FUMEE
OBLIGATOIRE DEPUIS 2015**

LES BONS REFLEXES



AGIR PENDANT

INCENDIE HORS DE CHEZ SOI

- Evacuer le bâtiment - ne jamais revenir dans le lieu en flamme
- Appeler les pompiers et donner les informations adéquates calmement
- Crier « Au feu » pour avertir les personnes à proximité
- Essayer d'éteindre l'incendie avec les moyens en votre possession
- S'assurer qu'il ne manque personne et que les locaux ont été complètement évacués
- Ne jamais ouvrir une porte chaude - sortir par une autre issue si cela est possible. Une porte chaude peut signifier que le feu est de l'autre côté
- Ramper sous la fumée et rester près du sol jusqu'à un lieu sûr
- Si les cheveux ou les vêtements de quelqu'un prennent feu, étouffer les flammes avec une serviette, une couverture ou autre chose d'épais

INCENDIE CHEZ SOI

- Garder son calme, donner l'alerte, faire sortir tout le monde et appeler le **18 / 112** depuis un endroit sûr

Le risque industriel



Un risque industriel est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement. Ce risque peut se développer dans tout établissement classé pour la protection de l'environnement utilisant des produits ou des procédés dangereux - dits SEVESO. Elle est également sujette à des risques de rupture de réseau (télécommunication notamment).

AGIR AVANT

- S'informer sur l'existence de ce risque et évaluer sa propre vulnérabilité par rapport au risque (distance, nature du risque...)
- Connaître le signal national d'alerte pour le reconnaître en cas de crise (cf. chapitre sur l'alerte).

AGIR APRES

- Respecter les consignes des autorités
- Aérer un maximum le logement / le local de confinement
- Faire l'inventaire des dommages
- En cas de blessure, contacter le médecin dès la fin de l'alerte

AGIR PENDANT

- Donner directement l'alerte : pompiers (18), police (17) ou gendarmerie
- Préciser avec un maximum de détails le lieu et la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion...)
- Ne pas déplacer les victimes, sauf si un danger immédiat les menace
- En cas de nuage toxique, fuir dans un axe perpendiculaire au vent et se mettre immédiatement à l'abri dans un local sur à proximité
- Ne pas chercher les enfants à l'école
- Dans la mesure du possible, respirer à travers un linge humide
- En cas de premiers symptômes, ne surtout pas s'asseoir ni s'allonger, sous peine de ne plus pouvoir se relever
- Ecouter la radio et rester informé sur les consignes des autorités
- Ne pas fumer ni provoquer d'étincelles
- Ne pas utiliser la voiture
- Fermer toutes les ouvertures, y compris ventilation et climatisation
- S'éloigner au maximum des portes et fenêtres (risque d'éclats)
- Ne sortir qu'en cas de fin d'alerte ou d'ordre d'évacuation

LES BONS REFLEXES

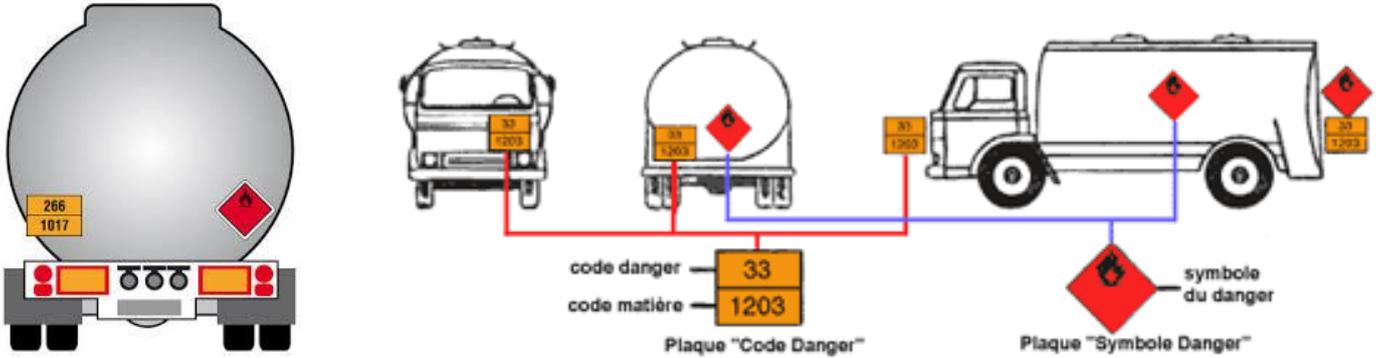




TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Des accidents de la route peuvent survenir à Itteville, notamment sur les routes départementales. Certains véhicules transportent des matières dangereuses. Est présenté ici le risque relatif au transport de matières dangereuses. Une matière dangereuse (propriétés physiques, chimiques ou nature des réactions possibles) peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, volatile ou encore corrosive ou radioactive.

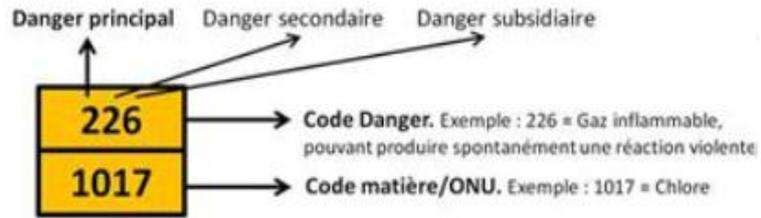
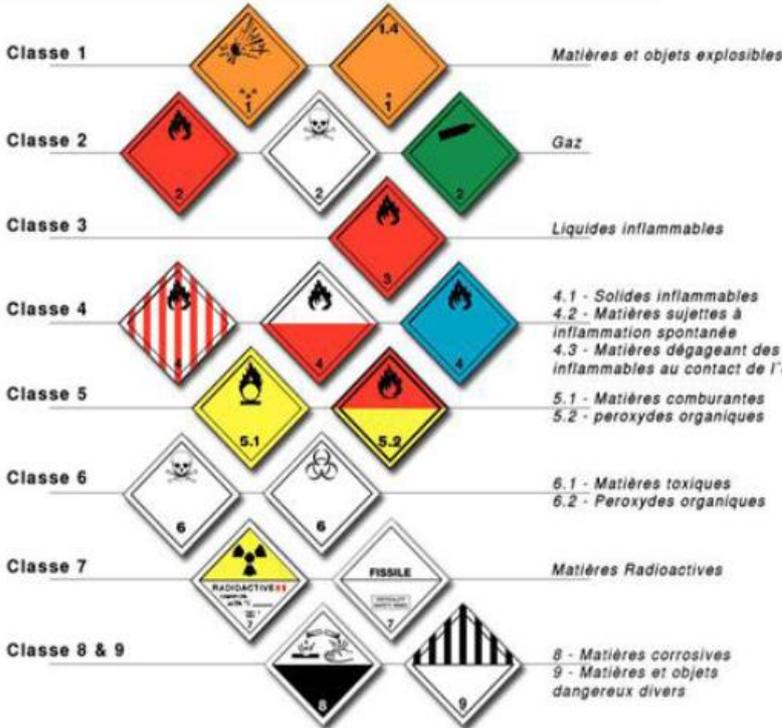
Voici la liste des symboles de danger à connaître afin de pouvoir identifier les matières dangereuses :



❖ IDENTIFICATION DES PLAQUES « SYMBOLE DANGER »

❖ IDENTIFICATION DES PLAQUES « CODE DANGER »

SIGNALÉTIQUE APPLIQUÉE AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



AGIR AVANT

- ➔ S'informer sur l'existence de ce risque et connaître le signal national d'alerte pour le reconnaître en cas de crise (cf. chapitre sur l'alerte)
- ➔ Savoir identifier un convoi de matières dangereuses
- ➔ Connaître les consignes de confinement : rejoindre le bâtiment le plus proche, boucher les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées, stopper climatisation / ventilation, et s'éloigner des portes et fenêtres)

AGIR PENDANT

Témoin d'un incident ?

- ➔ Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers ou à la police
- ➔ Préciser le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes le cas échéant, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...)
- ➔ Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit
- ➔ Baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée
- ➔ Ne pas fumer

Un nuage toxique se dirige vers vous ?

- ➔ Fuir dans un axe perpendiculaire au vent et se mettre immédiatement à l'abri dans un local sur à proximité
- ➔ Inviter les autres témoins ou passants à s'éloigner
- ➔ Obéir aux consignes des services secours
- ➔ Rester informé de la situation en écoutant la radio

AGIR APRES

- ➔ Attendre les consignes des autorités ou la fin du signal national d'alerte
- ➔ Aérer un maximum le logement / le local de confinement

LES BONS REFLEXES





PANDEMIE

On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé (des mesures spécifiques seront prises en fonction du risque abordé). Il existe différents risques sanitaires, par exemple, la pandémie, l'épizootie, le risque des chenilles processionnaires, le frelon asiatique.

Ce paragraphe développe l'exemple de la pandémie. Il s'agit d'une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue (plusieurs continents ou monde entier) d'un nouveau sous-type de virus résultant d'une transformation génétique conséquente. Le virus possédant des caractéristiques immunologiques nouvelles il se propage très rapidement.

AGIR PENDANT

Individu non malade

- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
- Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- Se couvrir le nez et la bouche en cas d'éternuement
- Eviter le contact avec des personnes malades
- Etre à l'écoute (tv et radio) et respecter les consignes émises par les pouvoirs publics car elles peuvent évoluer selon la situation
- La vaccination peut permettre de limiter le développement de la maladie
- Penser à prendre des nouvelles des membres de votre famille ou de vos voisins isolés

Individu malade

- S'isoler pour éviter de contaminer les personnes proches
- Ne pas se déplacer directement à l'hôpital, contacter le médecin ou le 15
- Réduire au maximum le contact avec vos proches en limitant leurs visites
- Ne pas embrasser vos proches et éviter de leur serrer la main
- Porter toujours un masque antiprojection en présence d'autres personnes
- Aérer régulièrement votre domicile
- Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle puis se laver les mains
- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
- Se couvrir le nez et la bouche en cas d'éternuement

AGIR AVANT

- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
- Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- Se couvrir le nez et la bouche en cas d'éternuement
- Eviter les contacts avec les personnes malades
- La vaccination peut permettre de limiter le développement de la maladie

Si vous présentez les symptômes de la grippe (fièvre, frissons, courbatures...) : appeler votre médecin traitant ou le 15, ne pas se rendre à l'hôpital directement. Un signalement rapide permettra d'être pris en charge et soigné rapidement.

AGIR APRES

- Respecter les consignes des autorités
- Aérer le logement
- Laver les vêtements utilisés pendant les symptômes
- Vider les poubelles
- Changer la literie

LES BONS REFLEXES



Informations et numéros utiles

En prévision d'une alerte, avoir en permanence chez soi - **le kit de sécurité** - dans un sac à dos rangé dans un endroit accessible et connu de tous les membres de la famille. Il se compose de :

- Sifflet
- Lampe torche (avec piles de rechange)
- Bougies et allumettes
- 1 à 2 bouteilles d'eau par personne
- Aliments de longue conservation
- Trousse de premier secours (désinfectant, pansements, bandages...)
- Traitements médicaux spécifiques
- Photocopies des papiers d'identité et contrats d'assurance
- Argent liquide
- Radio à piles (avec piles de rechange)
- Vêtements chauds et couvertures de survie
- Appareil photo

Penser à vérifier les dates de péremption

- ✓ SAMU **15**
- ✓ Police Secours **17**
- ✓ Pompiers **18**
- ✓ Urgences **112**
- ✓ Police Nationale **17**
- ✓ Police Municipale **01 64 93 71 77**
- ✓ Préfecture Evry et Sous-Préfecture Etampes **01 69 91 91 91**
- ✓ Direction Départementale des Territoires de Itteville **01 60 76 32 00**
- ✓ ERDF dépannage **0 972 675 091**
- ✓ GRDF dépannage **0 800 473 333**
- ✓ Météo France **0 890 711 415**
- ✓ Plateforme téléphonique "canicule info service" - 9h à 19h - **0 800 06 66 66 (gratuit)**

- ✓ www.essonne.gouv.fr
- ✓ www.meteofrance.com
- ✓ www.prim.net
- ✓ www.georisques.gouv.com
- ✓ <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

France INTER



Mairie d'Itteville
103 Rue Saint-Germain
91760 Itteville
01 64 93 77 00
contact@mairie-itteville.fr